

Règlement tournoi national B du TTP 17 & 18 avril 2022

Article 1 – Le Tennis de Table Plaisançois organise son **tournoi National B** (n° d'homologation : N° 11 310060) les **dimanche 17 et lundi 18 avril 2022** au **gymnase Jules Verne de Plaisance du Touch – Av Montaigne – 31830 Plaisance du Touch**. (plan disponible sur notre site internet www.ttplaisancois.fr)

Article 2 – Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFTT. La présentation de la licence et d'une pièce d'identité (avec photo) sera obligatoire lors du pointage.

Article 3 – Le juge-arbitre sera **François Dumont (JA3)**, il sera secondé par **Alain Lavielle (JAI)**, **Guillaume FAVIER (JAI)** et **Philippe BREDA (JAI)**. Les épreuves se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T. (parties au meilleur des 5 manches en 11 points). Le coefficient de point pour ce tournoi national est de **0,75 points**.

Article 4 – Le tournoi se déroulera sur **22 tables**. Les **balles (plastiques blanches) ne seront pas fournies par l'organisation**. Le pointage des joueurs s'effectuera **30 minutes** avant chaque tableau. Le tirage au sort public aura lieu sur place **20 minutes** avant chaque tableau. Le forfait du joueur sera prononcé 5 min après le premier appel. Le comité d'organisation et les juges-arbitres pourront prendre toutes décisions pour assurer le bon déroulement du tournoi.

Article 5 – Le tournoi comportera les tableaux et les dotations suivants :

DIMANCHE 17/04/2022

				Vainqueur	Finaliste	1/2 fin	1/4 fin
A	NC-1799 pts	9h00	66	100,00 €	50,00 €	25,00 €	
B	Jeunes B-M-C -599 pts	10h00	24	lots	lots	lots	lots
C	NC-899 pts	10h00	42	40,00 €	20,00 €	10,00 €	
D	1000-2099 pts	11h00	66	150,00 €	75,00 €	40,00 €	20,00 €
E	NC-1099 pts	12h30	48	50,00 €	25,00 €	15,00 €	
F	1200-N°300	14h	66	180,00 €	90,00 €	50,00 €	20,00 €
G	NC-1399 pts	15h00	48	70,00 €	35,00 €	20,00 €	
H	DOUBLES <3800 pts	16h00	16 équipes	80,00 €	40,00 €	20,00 €	
I	DOUBLES <2000 pts	16h00	16 équipes	70,00 €	35,00 €	20,00 €	
J	Toutes Séries DAMES	17h00	24	50,00 €	30,00 €	15,00 €	

LUNDI 18/04/2022

				Vainqueur	Finaliste	1/2 fin	1/4 fin
K	NC-799 pts	9h	48	40,00 €	20,00 €	10,00 €	
L	NC-1899 pts	10h	66	100,00 €	50,00 €	25,00 €	
M	NC-999 pts	11h	48	50,00 €	25,00 €	15,00 €	
N	1000-2199 pts	12h00	66	180,00 €	90,00 €	45,00 €	25,00 €
O	NC-1299 pts	13h30	48	70,00 €	35,00 €	15,00 €	
P	1200-TC	14h30	66	300,00 €	150,00 €	70,00 €	35,00 €
Q	NC-1599 pts	16h00	48	80,00 €	40,00 €	20,00 €	
S	STARS	17h00	8	100,00 €	50,00 €		

** Le tableau « Stars » est réservé et gratuit pour les 8 meilleurs joueurs du tournoi (sous réserve d'être inscrit sur un autre tableau au moins). Il permettra aux joueurs de faire davantage de matchs tout en assurant le spectacle. Il sera homologué et se déroulera sous la forme d'un tableau à élimination directe.*

Les tableaux sont mixtes sauf le tableau **J** qui est réservé aux féminines. Le tableau jeunes **B** est limité aux catégories **-11 ans, -13 ans, -15 ans** et le nombre de points licence inférieur ou égal à **599 points**. Le tableau double **H** est limité aux paires dont la somme des points licence est inférieure à **3800 points** et le tableau double **I** est limité aux paires dont la somme des points licence est inférieure à **2000 points**. La dotation totale est de **3800€ + lots**

Article 6 – L'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier les dotations d'un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Les lots ne seront remis que lors du podium à la fin du tableau concerné, les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association. Prix attribués pour 16 participants minimum à un tableau. Si les tableaux ne comprennent pas au moins 16 participants les récompenses seront divisées par 2. En dessous de 10 participants les dotations seront ajustées.

Article 7 – Les tableaux se dérouleront par poules de 3 sauf les tableaux **H, I** et **S** qui seront à élimination directe. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau par élimination directe.

Article 8 – Les parties pendant les poules seront arbitrées par les joueurs.

Article 9 – Un joueur peut s'inscrire à **3 tableaux maximum par jour**.

NOS TARIFS

Paiement avec réservation (avant le 16 avril au plus tard) :

Tarif par tableau **9€ / 1 tableau – 17€ / 2 tableaux – 24€ / 3 tableaux**
hors tableaux toutes catégories (P), doubles (H & I) et jeunes (B). Tableau
P : 10€ Tableaux B, H et I : 6€.

Les inscriptions et règlements sont à faire parvenir **au plus tard le 16 avril 2022 à 20h** par mail de préférence : tournoi@ttplaisancois.fr , ou bien via notre site internet : www.ttplaisancois.fr. Pour les chèques, l'adresse postale est : **Rémy BERINO 381 chemin des Capeliers 31470 FONSORBES**. Pour toute information vous pouvez nous contacter par téléphone : **06-31-88-41-30**. Si des places sont encore disponibles, l'inscription sur place sera possible, avec une majoration de 1€ par tableau.

Article 11 – Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol ou de tout incident pouvant survenir au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et le trajet. Dans tous les cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur.

Article 12 - Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias divers...).

Article 13 – Il n'y aura pas d'interruption à l'heure du repas. Une buvette proposera des sandwiches chauds et froids, des gâteaux et des boissons.

Article 14 – Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Pour ce qui aurait pu être omis dans ce règlement, et pour le bon déroulement des épreuves, il sera fait application des règlements de la **F.F.T.T.**

Article 15 – Le remboursement d'engagement n'est possible qu'après perception de frais équivalents à 5€ par tableau annulé par le joueur, et dans la mesure où l'annulation se fait avant la clôture du tableau concerné.

Article 16 – La table de pointage et de paiement des inscriptions sera ouverte 1h avant le début du 1er tableau de chaque journée.

Article 17 – Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans le gymnase.

Article 18 - En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie